

Pays de la Loire, Vendée
Vix
Drapelle

Ferme, actuellement maisons ; Drapelle

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002370
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : ferme
Parties constituant non étudiées : cour, étable, hangar agricole, logement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1836, K, 370 et 371 ; 2019, ZA 33 et 95

Historique

Une petite ferme, appelée la hutte de Drapelle ou "de la Drapère" (drapière ?), apparaît à cet emplacement sur la carte du bassin de la Sèvre Niortaise par Mesnager en 1818, puis sur le plan cadastral de 1836. Celui-ci la montre environnée de fossés reliés à la Sèvre d'une part, au Contrebot de Vix, au nord, d'autre part, permettant ainsi la communication avec l'extérieur par bateau.

La ferme est alors déjà divisée en deux logements, appartenant à des descendants et héritiers d'Alexis Bouhier (1721-1797), pêcheur, et Marguerite Suire (1714-1786) qui demeuraient à Drapelle (où Marguerite Suire est décédée) ou "au bord de la rivière". La partie ouest (parcelle 371) est transmise après eux à leur fille Jeanne et leur gendre, François Suire (1758-1844), puis à la fille de ces derniers, Marie-Anne Suire et à son mari, Pierre Guérin, propriétaires des lieux au cadastre de 1836. Le cadastre précise que le logement ouest est agrandi en 1841. L'ensemble a dû être reconstruit, au moins en partie, dans la seconde moitié du 19^e siècle. A cette époque, cette partie de la hutte appartient au fils de Pierre Guérin et Marie-Anne Suire, Louis Guérin et son épouse, Marie Audineau, avant de passer à leur fils, Ernest Guérin (1875-1941).

Quant à la partie est (parcelle 370), elle passe après Alexis Bouhier à son fils André Bouhier (1755-1829), lui-aussi pêcheur et marié à Marguerite Suire (1767-1835). Tous deux décèdent à Drapelle en 1829 et 1835. La partie orientale de la hutte échoit à leur fils François Bouhier, pêcheur demeurant sur l'île de Charouin, époux de Louise Guéret (tandis que parmi leurs autres fils, André vit à la [hutte de Renfermi](#), et Pierre à [Drapelle](#)). A la fin du 19^e siècle, la partie est de la hutte appartient à Antoine Roux (1833-1919), pêcheur, et son épouse Céleste Lange, puis passe à leur gendre, Constant Bénéteau (1876-1941). Celui-ci réunit les deux parties de la ferme, à nouveau séparées après lui entre ses deux fils : la partie ouest passe à Marcel Bénéteau (1901-1987), veuf d'Ernestine Fontaine, tandis que la partie est est détenue par Adrien Bénéteau (1903-1992), marié à Gabrielle Renaudeau. A partir de 1968, celle-ci tient là un poste public de téléphone, inauguré par le sous-préfet de Fontenay-le-Comte et le député Bourasseau le 11 janvier. Cette même partie est a été remaniée en 1998 et ses anciennes dépendances ont alors disparu.

Période(s) principale(s) : 2^e moitié 19^e siècle

Description

Cette ancienne ferme, divisée en deux propriétés, est établie sur un terrain entouré de fossés et surélevé, de manière à résister plus longtemps à la montée de l'eau en cas d'inondation. Elle comprend un logis, en deux logements, prolongé à l'ouest par un ancien hangar en pierre. A l'est, l'ensemble était prolongé, jusqu'aux récents remaniements, par des

dépendances en partie en bardeaux de bois. Le logis ouest présentait deux travées d'ouvertures et trois baies au rez-de-chaussée. Le logis est présentait deux travées au rez-de-chaussée.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, étage en surcroît

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : Ferme de plan allongé ; Marais mouillés ; 2/3

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 3392 à 3401, 3725 (complétés par les registres conservés en mairie). **1837-1971 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Vix.**
- Collection particulière. Commune de Vix, six années d'administration, 1965-1971, 28 p.**
Collection particulière. *Commune de Vix, six années d'administration, 1965-1971*, 28 p.
p. 9

Documents figurés

- Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

Illustrations



La hutte de Drapelle, à droite,
sur le plan cadastral de 1836.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198501699NUCA



L'ancienne ferme, partie est,
vue depuis le sud en 1994.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198503388NUCA



L'ancienne ferme vue depuis l'ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503072NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Vix : présentation de la commune (IA85002141) Pays de la Loire, Vendée, Vix

Maisons, fermes : l'habitat à Vix (IA85002142) Pays de la Loire, Vendée, Vix

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



La hutte de Drapelle, à droite, sur le plan cadastral de 1836.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

IVR52_20198501699NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



L'ancienne ferme, partie est, vue depuis le sud en 1994.

IVR52_20198503388NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



L'ancienne ferme vue depuis l'ouest.

IVR52_20198503072NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés